

# Econopolis Invest EcoVi Equities DBI/RDT

## Descriptif du fonds

Econopolis Invest Exponential Technologies DBI/RDT est un compartiment de Econopolis Invest SICAV, un fonds FDI belge. Le compartiment vise à fournir aux investisseurs des rendements à long terme en investissant dans des actions de sociétés actives (entièrement ou partiellement) dans le secteur des technologies de l'information ou des communications, sans restriction géographique. Econopolis Invest Exponential Technologies DBI/RDT s'adresse aux investisseurs ayant un horizon d'investissement de plus de 5 ans. Classification SFDR : Article 8 compartiment.

## Commentaire des gestionnaires

Le compartiment a terminé le mois de novembre avec un rendement positif de 0,15 pour cent, ce qui porte la performance depuis le début de l'année à moins 0,40 pour cent. En novembre, la COP30 s'est tenue à Belém, au Brésil, sous l'égide de l'UNFCCC. De nouvelles promesses importantes ont été faites pour investir dans les énergies renouvelables, la décarbonisation industrielle, notamment l'acier vert, l'hydrogène et la réduction des émissions, ainsi que dans l'expansion des réseaux énergétiques et des capacités de stockage. Une feuille de route contraignante pour éliminer progressivement les combustibles fossiles n'a cependant pas obtenu de consensus, en raison de l'opposition de plusieurs grands États producteurs de pétrole. Les banques de développement et les institutions publiques et privées ont annoncé plus de 12 milliards de dollars d'investissements dans les infrastructures d'énergie propre, et des fonds supplémentaires ont été alloués à la protection des forêts et de la nature, notamment via de nouveaux mécanismes de lutte contre la déforestation. En novembre, les gestionnaires n'ont réalisé aucune transaction significative dans le compartiment. Les plus fortes contributions au rendement provenaient de Waste Management, SPIE et Volvo. Owens Corning, Cadence et Schneider ont pesé le plus sur la performance en octobre. Les actifs sous gestion s'élevaient à 66,4 millions d'euros. À la fin du mois, la répartition entre les différents clusters climatiques était la suivante : énergies renouvelables 26 pour cent, infrastructures énergétiques efficaces 31 pour cent, transport durable 5 pour cent, transition 17 pour cent, économie circulaire 13 pour cent, capture des émissions 5 pour cent et agriculture et alimentation durables 4 pour cent.

## Gestionnaire:



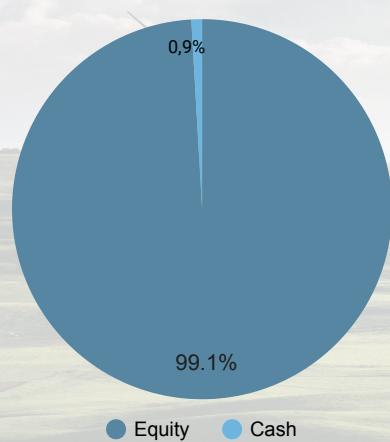
Philippe Van Loock

## Adviseur:



Gino Delaere

## Allocation d'actifs



## Valeur nette d'inventaire (VNI)

VNI Classe I-Dis: 96.24

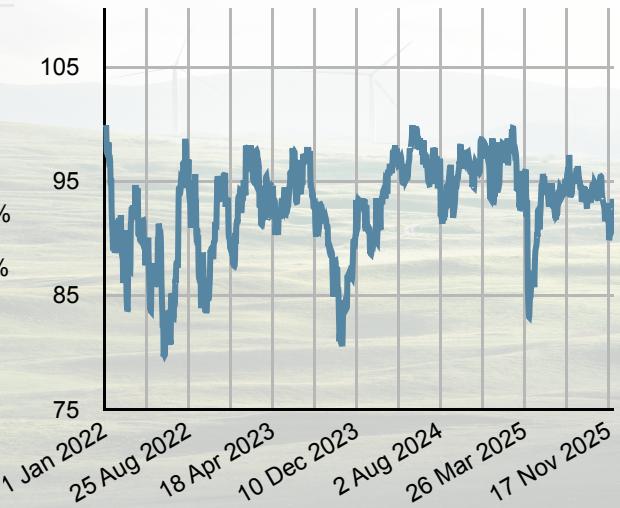
VNI Classe A-Dis: 93.41

## Rendement:

1 mois:	0.15%
<u>YTD:</u>	0.4%
<u>2022</u>	-12.3%
<u>2023:</u>	7.5%
<u>2024:</u>	1.5%

## Evolution VNI (Classe d'actions I - Dis)(\*)

Disclaimer: Le graphique présente la performance historique du fonds. Les rendements du passé n'offrent aucune garantie pour le futur. Les rendements présentés sont nets de coûts et de commissions.



## Actions - Top 10

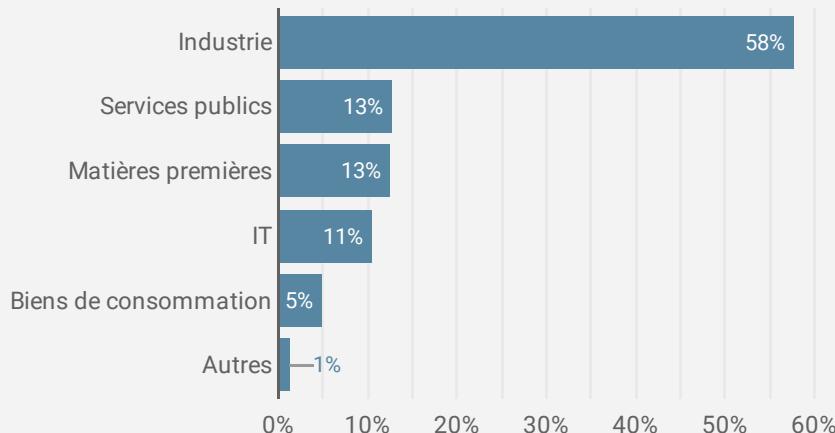
## Devises

## Industry

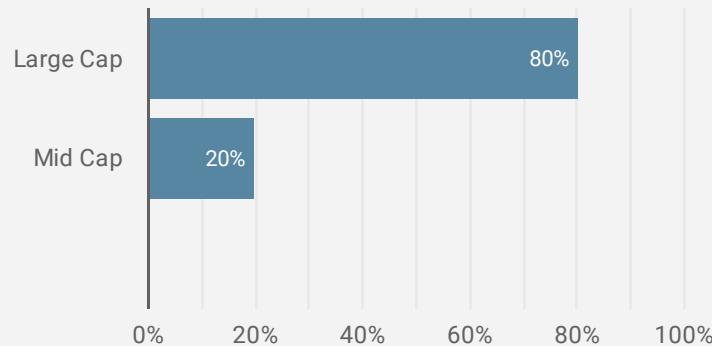
## % des actions

IBERDROLA SA	EUR	Utilities	5.04%
WARTSILA OYJ ABP	EUR	Industrials	4.05%
SPIE SA	EUR	Industrials	4.05%
REPUBLIC SERVICES INC	USD	Industrials	4.03%
VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	Utilities	4.02%
AUTODESK INC	USD	Information Technology	3.84%
WASTE MANAGEMENT INC	USD	Industrials	3.73%
JOHNSON CONTROLS INTERNATIONAL	USD	Industrials	3.47%
AIR LIQUIDE SA	EUR	Materials	3.46%
CHART INDUSTRIES INC	USD	Industrials	3.39%

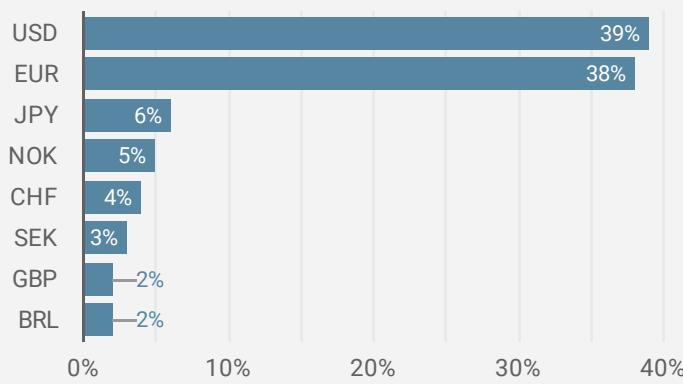
#### Répartition sectorielle des actions



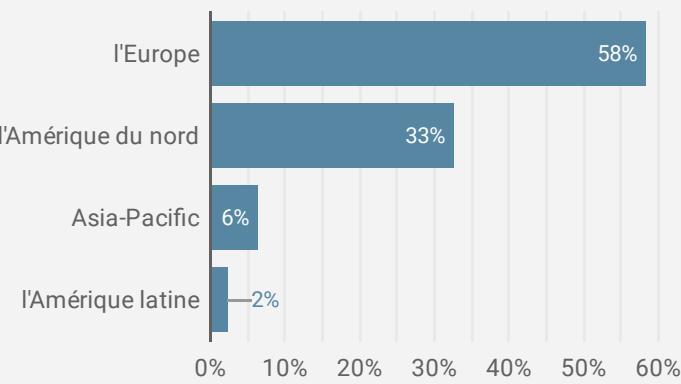
#### Répartition des fonds par taille d'entreprise



#### Diversification des devises



#### Répartition géographique des actions

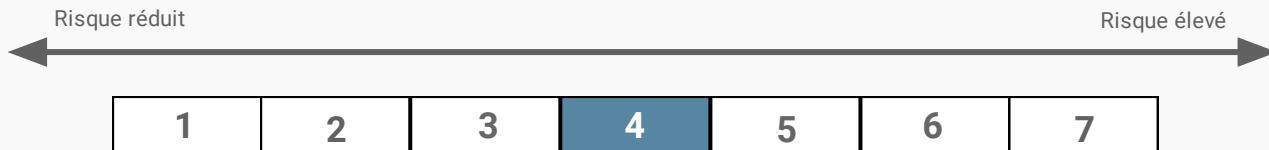


#### **Objectif d'investissement:**

Le produit investit principalement (avec un minimum de 90 % de ses actifs) dans des actions de sociétés sans restrictions géographiques et recherche une croissance du capital à long terme, les actionnaires assujettis à l'impôt sur les sociétés bénéficiant de dividendes déductibles du revenu imposable final. L'objectif de ce produit est de distribuer annuellement au moins 90 % des revenus du produit en actions de distribution, nets de frais, de provisions et de dépenses, conformément à l'article 203 du C.I.R. 92 et à ses modifications ultérieures. Le gestionnaire du produit n'utilise actuellement aucun indice de référence pour mesurer la performance financière et gère activement le fonds. Le produit investit à la fois dans des sociétés opérant sur les marchés développés (Europe, États-Unis et Japon) (sans limitation) et dans des sociétés opérant sur les marchés émergents et en développement ("marchés émergents et frontières"), avec une participation cumulée maximale de 30 % dans ces derniers. En outre, le produit peut investir cumulativement jusqu'à 10 % de son portefeuille dans des instruments du marché monétaire, des droits de participation à des organismes de placement collectif, des instruments financiers dérivés, des dépôts à terme et des liquidités. Le produit promeut certaines caractéristiques environnementales et/ou sociales et des pratiques de bonne gouvernance, mais ne poursuit pas d'investissements durables. Le développement durable est un pilier essentiel du gestionnaire de portefeuille. Le produit promeut certaines caractéristiques ESG (se référant aux aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance). La sélection des différents actifs est basée sur un processus qui combine différentes stratégies et filtres pour aboutir à un univers d'investissement. Ce processus implique la combinaison d'une approche d'exclusion négative (axée sur l'entreprise elle-même ou l'activité qu'elle génère) et d'une approche d'exclusion positive ("Best-in-Universe") basée sur une recherche menée de manière indépendante. La procédure comporte deux étapes : Exclusion de certaines entreprises (sur la base de la liste d'exclusion du Fonds de pension de l'État norvégien et du Pacte mondial des Nations unies) et d'activités inéligibles (par exemple, les titres émis par des sociétés de droit belge ou étranger dont l'activité est entièrement ou partiellement liée aux armes à sous-munitions). Application d'un filtre ESG basé sur les scores ESG de Sustainalytics, ce qui permet de conserver les entreprises très bonnes ou excellentes selon les normes ESG et d'exclure les entreprises ayant le score de controverse le plus élevé possible. En outre, le produit prend également en compte un certain nombre de positions clairement définies sur les activités controversées. Les entreprises qui ne respectent pas les normes internationales définies par les principes du Pacte mondial des Nations unies (UNGCG) ou les réglementations nationales sont de facto exclues du produit. Tous les détails de la stratégie ISR du produit sont disponibles sur le site Internet [www.econopolis.be](http://www.econopolis.be).

Le produit n'offre pas de protection ou de garantie du capital, ni de rendement garanti. L'utilisation de produits dérivés étant un investissement supplémentaire dans la gestion de la SICAV, les critères ESG ne sont pas déterminants. La gestion du portefeuille d'investissement étant déléguée, la société de gestion vérifie chaque année si le gestionnaire de portefeuille a adopté une politique de durabilité avant l'investissement et dans la prise de décision. Le risque de change n'est pas systématiquement couvert. Par conséquent, les coûts globaux du produit liés à cette stratégie ne seront pas affectés de manière significative car les coûts de transaction restent faibles. Le produit reste exposé à l'évolution du marché des changes et le coût réel de la stratégie de couverture peut donc être déterminé, proportionnellement aux actifs investis, sur la base de la différence entre le taux d'intérêt de la devise du Compartiment et le taux d'intérêt de la devise contre laquelle la couverture de change doit être réalisée. Le produit peut utiliser des instruments financiers dérivés à la fois comme instruments de couverture et pour atteindre ses objectifs d'investissement. La devise du produit est l'euro. Vous pouvez demander le rachat de vos droits de participation chaque jour ouvrable bancaire à Bruxelles ; les opérations de rachat sont effectuées quotidiennement. Si ce jour n'est pas un jour ouvrable bancaire à Bruxelles, la date de clôture des ordres sera avancée au jour ouvrable bancaire suivant.

### Indicateur de risque



L'indicateur synthétique de risque suppose que vous conserviez le produit jusqu'à la fin de la période de détention recommandée (5 ans). Le risque réel peut être très différent si vous choisissez de sortir plus tôt, et vous pouvez obtenir un rendement inférieur. En l'absence de données historiques suffisantes, l'indicateur de risque inclut des données simulées à partir d'un portefeuille de référence. La catégorie de risque 4 reflète la possibilité de gains et/ou de pertes modérés dans la valeur du portefeuille. Elle est due à des investissements en actions sur le marché sans restrictions géographiques. L'indicateur de risque synthétique permet d'évaluer le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres produits. Il indique la probabilité que l'investisseur perde sur le produit en raison de l'évolution du marché ou parce qu'il n'y a pas d'argent à payer. Le capital n'est pas garanti. Risque(s) significatif(s) pour le produit non pris en compte par l'indicateur : Risque de marché : Le risque de marché est élevé car le produit investit principalement dans des actions conformément à sa politique d'investissement. Ces positions dans le portefeuille sont soumises au risque de perte ou de dévaluation. Risque de change : Le produit investissant en actions sur les marchés mondiaux, la valeur nette d'inventaire peut être affectée par les fluctuations des taux de change des portefeuilles de titres libellés dans des devises autres que la devise du produit. Risques liés aux actions : Risques liés aux fluctuations du cours des actions. Risque de durabilité : Il s'agit d'un événement ou d'une situation ESG qui, s'il se produit, pourrait avoir un effet négatif important, réel ou potentiel, sur la valeur d'un ou de plusieurs investissements détenus par le produit. En raison de la prise en compte des critères ESG dans les décisions d'investissement, le produit peut sous-performer si les investissements ont une performance inférieure à celle du marché dans son ensemble et/ou une performance inférieure à celle d'autres produits qui n'utilisent pas de critères ESG dans la sélection des investissements et/ou le produit peut vendre des investissements fructueux pour des raisons ESG. Risques liés à l'investissement dans les marchés émergents : Dans certaines circonstances, les investissements sous-jacents peuvent devenir illiquides, ce qui peut limiter la capacité du gestionnaire de produit à réaliser tout ou partie des actifs du portefeuille. Les risques opérationnels et politiques associés à ces investissements sont plus importants, de même que la probabilité d'une conjoncture économique défavorable. Risques liés aux investissements dans les marchés en développement : En ce qui concerne ces investissements, l'infrastructure juridique, judiciaire et réglementaire est encore en cours de développement, ce qui crée une grande incertitude juridique tant pour les acteurs du marché local que pour leurs homologues à l'étranger. Les marchés en développement diffèrent des marchés émergents en ce sens qu'ils sont considérés comme économiquement moins développés que les marchés émergents. De plus amples informations sur les risques peuvent être trouvées dans le prospectus du produit. Les investisseurs peuvent obtenir plus d'informations sur les risques à l'adresse suivante: <https://solutions.vwdservices.com/products/documents/c27f1778-1a6f-49db-8415-bd753ddd5d5e/?c=%2FuBx6ZAHzLAMhDkmCD3hs0N%2FULQXNGnA%2BSzwhOmnL7t%2BrmjYXSr01Zr1Seb5zB71>

### Chiffres clés et informations pratiques

Compartiment de:	Econopolis Invest SICAV
Échelle de risque:	1 - 2 - 3 - <b>4</b> - 5 - 6 - 7
Horizon de placements:	5 ans
Date de lancement:	Décembre 2021
Devise:	EUR
Parts:	Distribution
ISIN-code I-classe capitalisation:	BE6329980518
ISIN-code I-classe distribution:	BE6329978496
Encours:	EUR 66,5m
Commission d'entrée:	Max. 3% en fonction de distributeur
Commission de sortie:	Max. 3% en fonction de distributeur
Souscription et sortie:	Tous les jours avant 12u
Commission de gestion I-Dis:	0,80%
Commission de transaction I-Dis:	0,057%
Autres coûts administratifs ou de fonctionnement I-Dis:	0,20%
Commission de performance:	<a href="http://www.fundsquare.net/homepage">www.fundsquare.net/homepage</a> ,
Reporting VNI:	Bloomberg, Reuters, ...
Autorisé:	Belgique en Luxembourg

### Avertissement::

Le compartiment n'a été approuvé pour la distribution qu'en Belgique et au Luxembourg. Le prospectus et les informations clés pour l'investisseur, KIID, sont disponibles sur le site web [www.fundsquare.net/homepage](http://www.fundsquare.net/homepage), où la valeur nette d'inventaire est également publiée. Ce document est un document général destiné à un large public et n'a pas été basé sur des informations concernant la situation personnelle du lecteur. Aucune évaluation des connaissances et de l'expérience du lecteur, de sa situation financière ou de ses objectifs d'investissement n'a été effectuée. Par conséquent, les instruments financiers mentionnés dans ce document peuvent ne pas être appropriés ou adaptés au lecteur. Ce document ne contient donc que des informations sur les instruments financiers qui y sont mentionnés et ne peut être considéré comme un conseil en investissement.

La société de gestion désignée de l'OPC est de nationalité luxembourgeoise. La société de gestion peut cesser de commercialiser le compartiment en Belgique.

### Document commercial :

Ceci est une publicité. Veuillez consulter le prospectus de l'OPCVM et le document d'informations clés avant de prendre toute décision d'investissement.

### Contact